



*« Nous sommes libres de changer le monde
et d'y introduire de la nouveauté.
Sans cette liberté mentale de dire 'oui' ou 'non'
- en exprimant notre approbation ou notre désaccord
aux réalités telles qu'elles nous sont données,
- il n'y aurait aucune possibilité d'action. »*
Hannah Arendt

Charte de la Fédération

Constats

Nous, citoyen-ne-s et acteurs et actrices du monde associatif, constatons le découragement du public face au système politique. Nos expériences humaines et associatives cumulées nous permettent de témoigner de la difficulté d'établir de véritables liens de partenariat avec le politique et son administration : les injonctions bureaucratiques entravent la bonne réalisation de projets associatifs en direction de l'intérêt général. A cela s'ajoute un climat délétère entre les élu-e-s, un manque de collégialité et de transparence, qui offrent une vision négative du rôle des élu-e-s et découragent les citoyen-ne-s, notamment les jeunes à s'engager dans une relève.

La société civile organisée et les associations en particulier sont un laboratoire vivant d'idées innovantes, démocratiques et adaptées aux besoins actuels ; elles doivent prendre leur place dans l'élaboration des politiques publiques. Le monde politique a besoin de s'appuyer sur leur connaissance du terrain et leur force de proposition ; en leur donnant non seulement une position de partenaire à part entière dans la recherche de solutions aux problèmes sociétaux mais également en levant les contraintes bureaucratiques liées au subventionnement. C'est ainsi qu'un partenariat véritable pourra s'établir dans la recherche de solutions durables aux problèmes actuels que rencontrent notre société.

Proposition de changement

Orienté-e-s vers une plus grande justice sociale dans l'action, nous souhaitons que les personnes porteuses de projet(s) trouvent leur place dans la Cité. Dès lors, la Fédération rassemble ces projets pour mettre en commun des compétences et des ressources en faveur d'objectifs partagés et ceci afin d'insuffler une nouvelle dynamique et de nouveaux projets au débat public local impliquant réellement les citoyen-ne-s, avec une notion de durabilité dans l'action.

Nos engagements

1. Accompagner les projets¹ qui ont un impact qualitatif sur les citoyens et le territoire.
2. Développer de la coopération et les échanges solidaires entre les membres de la Fédération, partager des compétences et des bonnes pratiques.
3. Agir sur les conditions-cadres en favorisant l'émergence de projets citoyens.
4. Construire un partenariat systématique entre les pouvoirs publics et les personnes concernées, dans l'élaboration de projets publics.

¹ Les projets sont portés par au moins 5 personnes et touchent au moins 100 personnes bénéficiaires.

Nos valeurs

La Fédération est neutre sur le plan d'une appartenance politique et religieuse. Par son action, elle défend les valeurs ci-dessous.

Justice sociale

Par la mise en place de changements sociaux et par la défense des acquis sociaux, nous défendons une plus grande justice sociale par une répartition équitable de la richesse collective entre les membres de la société. Nous soutenons une approche globale et pragmatique du changement, une vision plus égalitaire des rapports sociaux et des pratiques nouvelles de l'exercice du pouvoir.

Démocratie

Bien que notre société soit basée sur le principe démocratique, nous luttons contre les incohérences de ce système en encourageant la participation sociale des personnes, la plus diverse et variée possible. Par notre action, nous entendons offrir un lieu de débat, d'échange et de compromis dans un esprit de citoyenneté active et responsable par les personnes concernées, en veillant à la prise de parole des plus éloigné-e-s de la décision.

Autonomie

La Fédération accompagne le développement du pouvoir d'agir des groupes porteurs de projet afin qu'ils puissent réfléchir, décider et agir conformément à leurs aspirations. Son action est limitée dans le temps et se réalise en étroite partenariat avec les groupes accompagnés, dans le respect de l'autonomie des personnes et des collectifs.

Intérêt général des projets accompagnés

Les projets bénéficiant d'un accompagnement de la Fédération contribuent à servir l'intérêt du plus grand nombre, soit l'intérêt général au détriment de l'intérêt personnel. Les porteurs de projets s'engagent à se donner les moyens d'évaluer leur action et de tenir une comptabilité transparente.

Solidarité active

Les membres de la Fédération compose une communauté d'intérêts convergents. Le principe de solidarité active suppose une dynamique d'entraide et de coopération entre les membres de la Fédération, comme l'échange de services réciproques et de bonnes pratiques.

Par ma signature, je m'engage en tant que représentant du collectif, à respecter et faire respecter, la Charte de la Fédération :

<i>Nom du collectif et signature :</i>	<i>Date :</i>